



Chouette, le printemps est là. C'est l'heure de retourner au jardin



Melarig Infos



Je tenais à commencer cet édito en rendant hommage à Roger Kerambloc'h qui nous a quittés dernièrement. Locmélarien de souche et particulièrement attaché à sa commune, il s'est investi très tôt dans la vie municipale. Il a été conseiller municipal de 1983 à 1989 puis adjoint de 1989 à 2008 et enfin maire de 2008 à 2014. Retraité, il était membre d'une association qui œuvrait pour le retour à l'emploi des chômeurs de longue durée. Merci à toi pour ces années passées au service de la commune et de l'intérêt général.

Le 24 Février 2022 la Russie envahissait l'Ukraine. Une année déjà que ce conflit a débuté avec des conséquences dramatiques pour le peuple ukrainien. L'issue de cette guerre semble bien incertaine et malgré le

Sommaire

2 - Etat civil /Urbanisme

3 - Vie municipale

7 – Ecole

11 – Le Melar dit

13- Infos

Mars 2023

Responsable de la publication

Bruno CADIOU

Mairie :

Tél. : 02.98.68.10.03

mairie.locmelar@wanadoo.fr

soutien des pays occidentaux, on s'interroge sur la capacité de l'Ukraine à résister à son envahisseur.

Les conséquences sur notre quotidien se font ressentir tous les jours avec une flambée des coûts de l'énergie et des matières premières. L'inflation est bien présente et mine le moral des ménages. La réforme des retraites qui vient d'être adoptée via le 49.3 engendre depuis plus d'un mois des manifestations massives à travers le pays.

Locmélard semble protégé de cette agitation qui secoue le pays, c'est probablement l'avantage des communes rurales. Nous n'en sommes pas pour autant déconnectés de l'actualité.

L'année 2022 a été pour notre commune une année faste en matière d'état civil avec 9 naissances et 6 mariages pour 2 décès.

C'est de bon augure et cela conforte la municipalité dans son choix de rénover l'école. Ce projet qui sera le chantier majeur du mandat débutera le 17 Avril avec une première tranche qui prendra fin en Juillet. La seconde tranche débutera en Septembre et s'étalera jusqu'en Février 2024. Une des classes sera délocalisée au foyer communal pendant la durée des travaux. Merci à toutes et à tous pour votre compréhension car ces travaux vont impacter la vie d'une bonne partie de la population.

Les associations et les élus ont travaillé avec les étudiants en géo-architecture de Brest sur la mise en valeur du patrimoine communal.

Merci également aux enseignants(es) avec qui nous avons échangé lors du dernier conseil d'école et qui alimentent la chronique école de votre journal.

Alors que nous allons vers les beaux-jours avec l'arrivée du printemps, le manque d'eau est déjà une question qui se pose dans de nombreuses régions. Il revient à chacun de faire attention à sa consommation. Cela permettra peut-être d'éviter d'avoir à prendre des mesures de restriction plus tard dans la saison.

Le maire,
Bruno Cadiou

Etat civil

Décès :

Roger KERAMBLOC'H - Kernonen

Naissance :

Yeimy MAGNANI le 11/01/2023

Chloé GOGÉ le 06/01/2023

Urbanisme

Déclaration préalable – Panneaux photovoltaïques – Kergoat

Déclaration préalable – Panneaux photovoltaïques – Locmélard Izella

Déclaration préalable – Panneaux photovoltaïques – Tréonvel

Permis de construire – Extension – Locmélard Izella

VIE MUNICIPALE ET COMMUNALE

Janvier – Baisse du tarif de l'assainissement collectif

Les élus se sont retrouvés le mercredi 11 Janvier en mairie pour le premier conseil municipal de l'année.

L'architecte Mikaël Kerouanton en charge de la maîtrise d'œuvre a présenté le planning des travaux à l'école ainsi que les aménagements à prévoir. Le chantier se déroulera en 2 phases (Avril à Juillet puis Septembre à février 2024) afin de maintenir 2 classes dans l'école.

Les élus ont voté la dissolution du syndicat des eaux de Locmélar/Saint-Sauveur à la date du 1^{er} Janvier 2024. Cette étape est un préalable à la prise de compétence eau et assainissement par la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau (CCPL).

Le conseil a également pris la décision de modifier les tarifs de l'assainissement collectif. La baisse est de 10% et portera sur l'abonnement qui passe de 50€ HT à 45€ HT et sur la consommation avec un prix au m3 de 2.70€ HT au lieu de 3.00€ HT.

La commune va acheter un logiciel de gestion pour la cantine et la garderie pour un montant de 1875€ TTC. Cette acquisition permettra un traitement plus rapide et plus simple de la facturation.

Les conseillers ont également acté le remplacement de poteaux sur le carport de la mairie et l'achat de reliures pour l'archivage de l'état civil.

Monsieur Oger a ensuite effectué un compte rendu de la commission voirie. Le choix a été fait de maintenir la même enveloppe financière que l'an dernier pour l'entretien des routes.

Mars – Le conseil valide le choix des entreprises pour les travaux de l'école

Le conseil municipal s'est réuni en mairie le 3 mars sous la présidence du maire Bruno Cadiou.

Le principal point figurant à l'ordre du jour concernait le choix des entreprises pour les travaux prévus à l'école et qui devraient débuter le 17 Avril prochain.

Les élus ont validé les offres sélectionnées par la commission d'appel d'offres sur proposition du maître d'œuvre. La procédure implique un temps avant la signature des marchés qui devraient avoir lieu dans quelques jours. Le montant prévisionnel des travaux s'établit à environ 600 00€ HT.

La commune va solliciter une subvention de l'Etat (Dotation Soutien à l'Investissement Local - DSIL) pour la sécurisation des abords de l'école et la création d'une aire multisports. Dans le cadre du fond vert, une subvention sera sollicitée pour le financement de travaux de rénovation énergétique sur la maison située 9, place Saint-Melar.

Le conseil a validé la signature d'une convention avec le SDEF pour le géo-référencement des réseaux d'éclairage public. La part du SDEF est de 980€, celle de la commune s'élevant à 420€.

Les élus ont donné leur accord pour la vente d'un délaissé communal ainsi que pour la clôture d'un délaissé traversant une propriété privée. Les demandeurs seront contactés par la mairie pour en préciser les modalités.

Des comptes rendus concernant le conseil d'école, le vote du budget par le comité syndical du SIPP ainsi que le personnel communal ont été présentés aux membres du conseil

Commémoration du 19 Mars 1962

C'est sous un soleil printanier que s'est déroulée à Sizun la cérémonie commémorant le sixième anniversaire des accords d'Evian qui mettaient fin à la guerre d'Algérie. Les associations d'anciens combattants, les élus et la population se sont retrouvés au pied du monument aux morts. L'adjoint au maire a lu la lettre de madame Darrieusecq, ministre déléguée aux anciens combattants. La cérémonie a été suivie par le pot de l'amitié



Le Patrimoine Bâti à Locmélar

Dans le but de présenter l'évolution des constructions au Bourg de Locmélar et environs (Loc-Izella, Kergoat, Keriagu, Locmélar-Uhella, Roc'h-Velar, Park- Braz, Pen-ar-Prat...), l'association "**Locmélar Patrimoine**" sollicite les propriétaires de photos de bâtiments dans ces différents endroits pour un prêt de ces clichés afin d'en faire des copies avec leur autorisation.

Il est proposé de faire ce prêt à la Mairie au nom d'**Henri Thérin**.

Les documents seront restitués à leurs propriétaires au plus tard le **15 septembre 2023**. Dès que l'association aura suffisamment d'éléments photos ou autres, la date de la présentation sera précisée dans le Melarig du mois de Juin si possible.



Visite de madame Havet, sénatrice du Finistère

La municipalité a reçu Madame Nadège Havet, sénatrice du Finistère le vendredi 13 Janvier dernier.

A cette occasion, nous lui avons présenté un diaporama de la commune. Nous avons ensuite effectué une balade dans le bourg à la découverte de notre patrimoine (école, église, Melardit,...) puis nous avons évoqué les principaux projets à venir sur Locmélar, notamment les travaux à l'école et la création du parking y attenant.

Nous avons terminé ce temps d'échange autour d'une galette des rois.



PLUi H - concertation avec la population

Par une délibération en date du 18 janvier 2022, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau a prescrit l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat (PLUi-H).

La concertation avec le public est ouverte conformément aux dispositions prises par la même délibération.

Un registre de concertation est à la disposition du public en mairie pendant toute la durée de l'élaboration du PLUi-H :

Lundi - Samedi de 9h à 12h

Vous pouvez également formuler vos observations sur l'adresse mail : pluih@pays-de-landivisiau.com ou par voie postale à destination du président de la CCPL.

Numérotation des habitations

Afin de répondre aux exigences réglementaires en matière de numérotation, les élus ont travaillé pour attribuer un numéro à chaque maison ou local professionnel. Des permanences ont été assurées en mairie pour la remise des plaques. Pour les retardataires, il est toujours possible de retirer sa plaque aux heures d'ouverture. Une distribution dans les boîtes aux lettres sera réalisée en dernier recours dans les semaines à venir.

Il revient à chacun de faire modifier son adresse en conséquence. A cet effet, un modèle de courrier vous sera remis avec la plaque.

Les circuits du patrimoine

Suite à une commande initiée en 2020 par la Communauté de Communes du pays de Landivisiau (CCPL), des étudiants de l'institut de Géo-architecture de Brest sont chargés de réaliser un inventaire du patrimoine et de réaliser des circuits sur les communes de la CCPL. L'objectif est de dynamiser les communes et de valoriser leurs patrimoines naturels, bâtis et architecturaux.

Cette année les communes étudiées sont Bodilis, Lampaul-Guimiliau, Locmélard, Plouzévédé et Saint-Servais.

Pour réaliser ce travail, les étudiants ont fait appel à la participation des élus, des membres des associations et plus généralement à toutes les personnes intéressées par la démarche lors d'ateliers participatifs, afin de créer des nouveaux sentiers ou concevoir des extensions aux circuits déjà présents sur les communes.

A Locmélard, l'atelier a eu lieu le 23 février en mairie. Il a réuni habitants, élus et associations qui ont pu partager leurs connaissances du territoire et accompagner les étudiants dans leur réalisation.

L'objectif est de concevoir des extensions aux circuits déjà présents sur la commune et de matérialiser de nouveaux circuits. Ce travail s'effectue en collaboration avec les personnes présentes et qui nous apportent leur connaissance du terrain et des éléments remarquables du territoire.

C'est ainsi que nous avons conçu une grande boucle et un petit circuit dans le nord de la commune.

Suite à cela, nous avons réalisé deux cheminements :

- Le premier : une boucle d'environ 8 km partant du hameau de Tromathiou en passant par le patrimoine présent dans le nord de la commune comme des moulins, calvaires et anciennes maisons.
- Le deuxième : une boucle faisant environ 20 km, faisant le tour de la commune.

Les circuits effectués lors de cet atelier pourront être amenés à être modifiés lorsque nous nous rendrons sur le terrain avec Jean-Paul Hirrien pour tester leur praticabilité. Durant cet atelier, nous avons pu récolter des documents tels que des circuits fournis par l'association des cavaliers de Locmélard et également celle du patrimoine.



Un livre / Un jeu, ça commence bientôt

Certains se rappelleront de l'Arbre à livres, ce prix était organisé par les bibliothèques de la communauté de communes du Pays de Landivisiau à destination des scolaires du territoire.

Echanges, plaisir de lire, découverte étaient au rendez-vous des dix éditions qui ont eu lieu. Les bibliothécaires ont souhaité renouer avec ces plaisirs en organisant un nouveau prix à destination de tous et réunissant le livre et le jeu de société, de plus en plus présent en bibliothèque : le prix 1 livre / 1 jeu est né !

Du 1^{er} avril au 1^{er} octobre, vous êtes invités à vous rendre dans les 13 bibliothèques participantes (Commana, Guiclan, Guimiliau, Lampaul-Guimiliau, Landivisiau, Plougourvest, Plounéventer, Plouvorn, Plouzévédé, Saint-Derrien, Saint-Servais, Saint-Vougay et Sizun) pour emprunter les 5 sélections qui composent ce prix.

Et Locmélar, dans tout ça ?

Vous pourrez également retrouver les 5 jeux et les 5 livres sur la commune. Du 1^{er} avril au 7 juillet, les sélections seront à l'école et du 8 juillet au 1^{er} octobre, vous pourrez les emprunter, y jouer sur place au MelarDit.

Vous n'aurez plus d'excuses pour ne pas voter pour votre duo préféré et ainsi avoir une chance de remporter des lots lors du grand final qui aura lieu les 4 et 5 novembre au festival de jeu Troadé, à Plouvorn. A cette occasion, le duo gagnant sera annoncé et des animations dont nous gardons le secret seront organisées.

Rendez-vous le mercredi 26 avril de 16h à 19h au MelarDit pour jouer et ainsi découvrir les sélections !



Menez l'enquête sur les traces de saint Mélar

À proximité de l'école, sur le circuit des trois ponts, vous avez peut-être vu fleurir d'étranges panneaux. Ils sont le fruit de la collaboration du Centre d'Animation Locale de Guimiliau et de la classe de CE2-CM de l'école de Locmélar.

Le CAL a conçu deux jeux autour du personnage de Saint Mélar et a sollicité l'aide des élèves pour finaliser le projet. C'est avec entrain qu'ils ont dans un premier temps, peint des blasons et autres panneaux. Puis le 17 mars dernier, ils ont chaussé leurs bottes pour aller tester le jeu destiné aux plus grands. Saurez-vous, comme les enfants, au fil des indices, découvrir les coupables qui ont tenté d'éliminer Méloir (futur Saint Mélar) de l'accession au trône en lui coupant une main et un pied ?

Le 24 mars prochain*, ce sera au tour de toute l'école de mener l'enquête. Le second jeu étant destiné aux plus jeunes, les "grands" accompagneront les plus "petits" pour les aider à reconstituer correctement le blason de la commune.

Le parcours est ouvert à tout le monde. Les élèves vous invitent donc à tester en famille votre logique et vos connaissances. Une façon ludique et originale de découvrir le patrimoine naturel et historique de la commune. Bref, prenez l'air mais prenez l'air malin ! **l'article a été rédigé le 19 mars*



Cinéma en maternelle

Dans le cadre du dispositif Ecole et cinéma, la classe de maternelle s'est rendue à sa troisième séance. Cette fois-ci les enfants ont pu visionner deux courts métrages :

- Panda Petit Panda : La petite orpheline Mimiko habite dans la maison de sa grand-mère. Alors que cette dernière s'absente quelques jours, un bébé panda et son papa échappés du zoo voisin pénètrent dans la maison... et s'y installent ! Tous trois deviennent rapidement les meilleurs amis du monde... même si le petit panda se révèle être un habitué des bêtises : il sème la panique à la cantine de l'école, manque de se noyer dans la rivière...
- Panda, Petit Panda, Le cirque sous la pluie : Jusqu'au jour où il découvre un intrus couché dans son lit : un tigre qui ne retrouve pas le chemin de son cirque. C'est ainsi que Mimiko et les deux pandas le ramènent vers sa maman et qu'ils passent des instants merveilleux au milieu de gens du cirque, allant même jusqu'à sauver tous les animaux d'une inondation !



Un atelier créatif partagé avec les parents en classe de maternelle

La classe de maternelle a accueilli les parents pour un atelier créatif collectif. Munis de pots de peintures et de pinceaux, les enfants et les parents ont réalisé une très grande fresque.

Ils ont d'abord tracé des formes sous les indications de l'enseignante pour finir par réaliser un champ de fleurs sur un air de musique.

Cette immense peinture s'inspire des créations d'Hervé Tullet, auteur et illustrateur de littérature jeunesse.

Le printemps est arrivé à l'école !





Visite du théâtre des Pays de Morlaix

Lundi 30 janvier, on est allé visiter le théâtre de Morlaix. Gaëlle nous a présenté le théâtre. On a été au « paradis » : c'est des banquettes qui sont en haut du théâtre. Elle nous a montré la scène mais aussi ce qu'il y a en-dessous et encore en-dessous. Il y a des systèmes pour faire bouger les objets sur la scène.

On a été visiter l'endroit où les comédiens se maquillent et s'habillent : les loges.

On est tous contents d'avoir vu presque tous les endroits du théâtre.

Texte produit par Anna Gueguen et Yuna Desbordes.

L'école fait son carnaval !

Princesses, pirates, mécaniciens, pompiers ou encore ninjas, nos élèves se sont déguisés à l'occasion du « vendredi gras ». Les adultes aussi avaient joué le jeu ! Au cours de la dernière récréation, une bataille de confettis de grande envergure a été lancée. Les enfants ont créé une alliance afin de donner l'assaut sur les enseignants. Suite à ce combat, les petits soldats ont repris des forces autour d'un goûter. Précisons qu'aucun blessé n'est à déplorer.



Une belle saison à venir pour le Melar dit

- De chaleureuses soirées passées au coin du feu -

Après une pause hivernale un peu plus longue que d'habitude afin que Margot et Florian puissent profiter de l'arrivée de leur petite fille, le bistrot a repris pleinement vie mi-janvier. La période hivernale fut propice à la tenue d'événements au coin du feu, ou dans la belle salle de l'étage.

La première soirée karaoké fut enfin honorée ! Le Melar dit remercie toutes les voix venues chanter à tue-tête et au super animateur de soirée. Le prochain grand rendez-vous est déjà fixé pour le 7 juillet... infos à venir, surprise ! Puis s'en est suivie une douce soirée contes avec Yann Foury, une folle session de musique irlandaise avec Clem & Compagnie qui a fait salle comble, de chaleureuses soirées jeux de société, pour enfin terminer par la traditionnelle soirée théâtre d'improvisation dont on ne se lasse jamais !



C'est toujours avec plaisir que le Melar dit organise ces moments. Alors merci encore pour la présence de chacun, et la joie de partager du bon temps ensemble.

- Les prochains événements pour le Printemps -

Voici une partie du programme pour les mois à venir. Si vous sortez tout juste de votre hibernation, prenez date, il y en aura pour tous les goûts !

Et pour être tenu au courant de toutes les actualités du Melar dit, jetez un œil dans le journal, inscrivez-vous à la newsletter en envoyant un mail à bonjour@lemelardit.com, suivez la page facebook « Le Melar dit », ou inscrivez-vous à la nouvelle application *Panneau Pocket* lancée par la mairie.

AVRIL

Samedi 22 avril à 19h : Spectacle *Tournée Générale ! Contes à boire sur musik trad' distillée.*

Contes de whisky, de pasteur voulant sauver nos âmes, du mythe de la naissance de la vigne... mêlées de compos, de chants traditionnels bretons, irlandais et français, à déguster. Par Céline Gumuchian et Stéphane Charles. Pour adultes (et + de 12 ans).

Vendredi 28 avril, à partir de 20h : Bœuf musical

Vous jouez d'un instrument ? Vous chantez ? Vous avez envie de partager cela avec d'autres musiciens ? Bienvenue ! Et pour les autres, venez siroter un verre en vous laissant bercer par les improvisations musicales collectives

Du 21 avril au 20 mai : Exposition « Gravures Eau-Fortes » d'Anna Zoé Couder. Des œuvres poétiques qui nous appellent au voyage.



MAI



Dimanche 7 mai à 12h: Concert Loisel-Sevrain.

Des chansons swing pour la réouverture des dimanches matins

Vendredi 12 mai , à partir de 19h: « Du Vinyle dans les oreilles ».

Rencontre avec 3 disquaires de la région et soirée mix

Vendredi 26 mai à 20h30 : 1ère soirée Rock au Melar dit, avec les Bloyet Brothers ! Ouverture de la saison d'été et 1^{er} événement sur la place

JUIN

La programmation de ce mois-ci est encore en gestation...

Un évènement toutefois à ne pas manquer ... :

Samedi 17 juin : Le Melar dit fête ses 4 ans ! Spectacle, concerts et danse de 15h au bout de la nuit (ou presque) !



- L'épicerie a (toujours) besoin de vous -

Depuis la rentrée 2022, l'épicerie du Melar dit, comme la majorité des commerces de proximité, subit une baisse significative de ses ventes. L'augmentation du coût de la vie (énergie, essence) et des matières premières alimentaires pèse sur le pouvoir d'achat, et impacte aujourd'hui directement les plus petits commerces. Le Melar dit en a bien conscience et a volontairement réduit la répercussion des majorations sur ses produits.

Toutefois, l'épicerie ne pourra pas affronter seule ce contexte. La présence des commerces de proximité a été un élément essentiel durant la période de la covid. Leur nécessité reconnue et saluée. Alors malgré un contexte économique sensible, il nous semble important de conserver aujourd'hui cette dynamique.

C'est pourquoi nous vous invitons à soutenir l'effort en maintenant ou augmentant votre part de courses à l'épicerie du Melar dit. Aussi, Charline, Margot et Florian sont à votre écoute pour des retours, des demandes, des conseils. N'hésitez pas à faire vôtre ce commerce !

- Horaires d'été et congés avant la saison estivale -

Le printemps pointant le bout de son nez, les jours rallongeant, c'est bientôt le moment pour le Melar dit de passer en **horaires d'été à partir du dimanche 7 mai**. Vous pourrez en plus profiter du bistrot les dimanches matin de 9h30 à 13h, ainsi que les soirs jusqu'à 20h.

Avant cela, **le Melar dit fermera ses portes une petite semaine, du 10 au 16 avril 2023**, afin que l'équipe prenne des forces avant d'entamer une nouvelle saison estivale qui s'annonce belle !

Infos pratiques

Horaires de la Mairie – Locmélar

Lundi au samedi de 9 heures à 12 heures

Horaires d'automne/hiver du Mélar dit (d'octobre à avril)

Mardi / Mercredi / Jeudi : 15h – 19h30

Vendredi : 9h30 – 13h puis 15h – 23h

Samedi : 9h30 – 13h puis 15h – 19h30

Dimanche et lundi : Fermé

Horaires de la Déchèterie



1^{er} Avril au 30 Septembre



| ETE | Déchèterie de Besmen et de Croas Cabellec | | | |
|-----------------|---|-------|-------|-------|
| Lundi | 9h00 | 12h00 | 14h00 | 18h30 |
| Mardi | | | 14h00 | 18h30 |
| Mercredi | 9h00 | 12h00 | 14h00 | 18h30 |
| Jeudi | | | | |
| Vendredi | 9h00 | 12h00 | 14h00 | 18h30 |
| Samedi | 9h00 | 12h00 | 14h00 | 18h30 |

Mélarig infos est une publication trimestrielle, conçue et réalisée par la commission extramunicipale dédiée à cet effet.

Toute personne intéressée est bien sûr, la bienvenue

Elle se compose des personnes suivantes :

✕ CADIOU Bruno

✕ OLLIVIER Joël

✕ MOAL Pierre-Yves

✕ DREVES Jean-Paul

✕ OGER Thibaud

✕ MICHEL Pauline

✕ CHARLOU Emilie

✕ JEHANNO Florian

